



Ville de Nîmes – Colisée 2 – 1^{er} Etage –
1 Rue du Colisée – 30000 Nîmes
Tél: 04.34.03.57.00

Direction de la
Commande
Publique

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

**Compte-rendu de la réunion du
16 novembre 2020**

**Salle de réunion : Nîmes métropole – le Colisée 3.
ESPACE JEAN YANNICOPOULOS**

11 membres de la Commission étaient présents.

Collège des élus municipaux :

Président : Monsieur Bernard ANGELRAS, Conseiller Municipal

Membres titulaires :

Monsieur Frédéric ESCOJIDO, Conseiller Municipal

Monsieur Halim BELHAJ, Conseiller Municipal

Madame Mylène MOUTON ; Conseillère Municipale

Madame Chantal MAY, Adjointe au Maire

Madame Valérie ROUVERAND, Conseillère Municipale

Membre suppléant :

Monsieur Christophe PIO, Conseiller Municipal

Monsieur Bruno FERRIER, Conseiller Municipal

Collège des associations :

Madame Fatima HAMMOUDI, Confédération Syndicale des Familles

Madame Myriam ALEXANDER, LA Jeune Chambre Economique

Monsieur Guy DAVAL, Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR

Le secrétariat de la CCSPL étant assuré par Monsieur Jean-Luc CLERC et Madame Valérie MAGGION - Direction de la Commande Publique de la Ville de Nîmes.

Ordre du jour :

➤ **Examen des rapports annuels des délégataires des services publics :**

	Objet	Présenté par :
1	Construction, aménagement et exploitation du Crématorium	Mme FANNY FLAISSIER
2	Exploitation du chauffage urbain des quartiers Ouest de Nîmes	M. Julien HILAIRE
3	Exploitation touristique des Arènes, de la Maison Carrée et de la Tour Magne	Mme Laurence CUVELIER
4	Concession de service public relative à l'exploitation du musée de la Romanité	Mme Laurence CUVELIER

➤ **Bilan d'activité du service exploité en régie dotée de l'autonomie financière :**

	Objet	Présenté par :
5	Musée d'art contemporain du Carré d'Art	M. Jean Marc PREVOST

Questions diverses

Monsieur Bernard ANGELRAS souhaite la bienvenue aux membres présents.

La réunion est ouverte à 14 h 30.

1. Examen du rapport annuel de la D.S.P. relative à la construction, l'aménagement et l'exploitation du Crématorium

La synthèse du rapport, annexée au présent compte-rendu, est présentée par Mme Fanny FLAISSIER, chef du service Etat Civil/Cimetières

M. Angelras :

La mairie a été obligée d'autoriser le crématorium à ouvrir le 11 novembre, en raison du nombre croissant de crémations, ce qui diffère des dates indiquées dans le contrat de DSP.

Mme Flaissier :

Un avenant sera pris prochainement afin d'anticiper le surcroît de travail du crématorium en modifiant le règlement intérieur et autorisant l'ouverture exceptionnelle les jours fériés.

M. Angelras :

Nous avons vu les années précédentes la nécessité de réaliser des travaux afin de mettre aux normes le crématorium, il est à noter que régulièrement le crématorium subit des interventions de maintenance.

Mme Flaissier :

Pour information, le délégataire nous a informés d'un projet de construction d'un crématorium sur le territoire de Caveirac, cela entrainera des conséquences sur l'activité du crématorium de Nîmes.

M. Angelras :

Il est nécessaire de trouver des solutions pour éviter la saturation du crématorium de Nîmes.

M. Daval :

Je vois sur le rapport un dépannage de 756 euros en septembre et un de 3 638 euros en novembre, pour quels motifs ?

Mme Flaissier :

En effet, je n'ai pas le détail mais je peux vous donner des précisions ultérieurement. (Un document remis par le service est annexé au présent compte rendu).

M. Angelras :

Cela fait sûrement partie des dépannages nécessaires sur ce genre d'appareil et le montant fluctue fonction de la panne.

M. Ferrier :

De la même façon, qu'il y a une augmentation régulière de l'activité, les bénéfices vont s'accroître cette année, peut-on envisager qu'aucune augmentation n'intervienne pour le délégataire malgré les termes du contrat ?

M. Angelras :

Nous étudions cette année le rapport d'activité de 2019.

M. Ferrier :

En effet, ce sont les rapports 2019 mais on peut anticiper la question.

M. Angelras :

C'est une question qu'on peut effectivement poser au délégataire.

Mme Flaissier :

Le délégataire a annoncé renoncer à l'augmentation de janvier 2021 afin de participer à l'effort économique en cette période de crise sanitaire.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

M. ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à la majorité. Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

2. Examen du rapport annuel de la D.S.P. relative à l'exploitation du chauffage urbain des quartiers Ouest de Nîmes

La synthèse du rapport est présentée par M. Julien HILAIRE – chef du service Energie de la ville de Nîmes en présence de Mme Pascale VENTURINI, adjointe au maire déléguée à l'environnement et à la transition écologique, aux énergies renouvelables et au chauffage urbain.

M. Angelras :

Dossier important, il s'agit de récupérer de l'énergie via l'incinérateur, et de la redistribuer via des immeubles gérés par des bailleurs sociaux, CHU qui ont fait le choix de passer à ce type de chauffage urbain.

Il est important de connaître le fonctionnement de la DSP, il y a 2 réseaux, le réseau principale qui apporte la vapeur d'eau jusqu'à l'entrée du bâtiment, et le réseau secondaire qui est géré par les bailleurs sociaux.

Mme Venturini :

Peut-on augmenter le chiffre de 56% pour les énergies renouvelables ?

M. Hilaire:

Actuellement, il est difficilement augmentable, en effet, l'incinérateur a parvenu en rupture pour délivrer de la chaleur, on ne peut pas délivrer plus en chaleur sur le chauffage urbain, on est au maximum de notre accord avec le SICTOM. La collectivité a engagé des discussions avec le délégataire pour être plus efficient vis-à-vis des bailleurs.

M. Angelras :

Le problème, c'est que de plus en plus de déchets ne peuvent plus être incinérés.
Le délégataire que nous avons reçu l'année dernière, nous avait indiqué qu'une étude serait réalisée pour pouvoir produire du froid, cela est toujours d'actualité ?

M. Hilaire :

Nous avons d'abord analysé si juridiquement cela était permis dans la délégation, le cadre juridique est un peu fragilisé et au accord n'a été trouvé. Cependant, le CHU de Nîmes souhaiterait avoir un complément à son installation existante, les discussions continuent.

Nous avons cette année incité le délégataire dans une mission de conseil sur la novation énergétique

Mme Alexander :

Pour les conseils comment cela se déroule et avait eu des retours d'autres villes qui ont mis en place un service de conseil aux clients, avez-vous perçu une amélioration ?

M. Hilaire :

C'est un conseil, le bailleur n'a aucune obligation de suivre les recommandations.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

M. ANGELRAS soumet le rapport au vote.

Avis sur le rapport : Favorable à la majorité.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

3. Examen du rapport annuel de la D.S.P. relative à l'exploitation touristique des Arènes, de la Maison Carrée et de la Tour Magne

La synthèse du rapport est présentée par Mme Laurence CUVELIER, chef du service Administration, Associations, Partenariats.

M. Angelras :

Il est difficile de faire des comparaisons entre les différentes années, Il y a des activités récurrentes mais aussi de nouvelles activités ; Il serait bien à l'avenir que le délégataire fasse des comparaisons par activités même si du fait du COVID, l'année 2020 sera tronquée.

Mme Cuvelier :

On peut trouver dans le rapport les résultats des grands jeux romains et les nuits de Némaus dans le compte d'exploitation réalisé pour chacun de ces événements.

M. Angelras :

Il faudrait rappeler la volonté du maire de Nîmes, de faire venir notamment en août des touristes en lançant de nouvelles activités et ainsi faire découvrir la ville.
De plus, vous l'avez évoqué dans votre présentation, rappeler l'existence de billets combinés notamment avec le Pont du Gard.

Mme Cuvelier :

En effet, en 2019, la ville a mis un billet combiné avec le musée de la Romanité et un billet combiné musée de la Romanité et Pont du Gard.

M. Angelras :

L'objectif est de faire rester les touristes le longtemp possible sur Nîmes afin que les commerces puissent en profiter.

Chaque année, M. Brouat qui représente l'association des paralysés de France, qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui, rappelle la difficulté d'accessibilité des PMR aux monuments romains. Il a été rappelé au délégataire la volonté de la ville de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Mme Cuvelier :

En effet, des audio guides et des tablettes sont mis à disposition, notamment aux Arènes, et à la Maison Carrée pour faciliter la visite des PMR. Ce système n'existe pas sur le site de la Tour Magne qui s'avère être un panorama de la Ville de Nîmes.
Il est à noter que dans la prochaine DSP, la question de l'accessibilité a été beaucoup travaillée.

M. Ferrier :

Avez-vous prévu un rapprochement avec la ville d'Arles qui représente un lieu de visite important.

M. Angelras :

Il y a eu une rencontre avec le maire d'Arles et il serait souhaitable que la prochaine délégation prenne en compte cet élément important pour le tourisme.

Mme Cuvelier :

Pour les rencontres photographiques d'Arles, il y a déjà un lien avec la ville de Nîmes.

M. Ferrier :

Il est nécessaire d'avoir un axe touristique Avignon, Arles et Nîmes.

Complément donné par Mme Cuvelier, suite à une à une question des membres de la CCSPL sur la gratuité, et après interrogation du délégataire :

- 3405 gratuits en plus avec les nuits de Nemaus,
- 3202 gratuits en plus avec les entrées aux arènes pendant les journées du patrimoine (d'habitude les arènes sont fermées pour cause de fériá sur les journées du patrimoine),
- Evolution de la politique tarifaire pour les PMR (gratuité accordée au détenteur de la carte et accompagnateur contre gratuité pour le détenteur de la carte seul auparavant),
- Edition de combinés gratuits en contremarque des nouveaux pass (romanité, city pass, romanité tour).

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

Avis sur le rapport : Favorable à la majorité.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

4. Examen du rapport annuel de la concession de service public relative à l'exploitation du musée de la Romanité

La synthèse du rapport est présentée par Mme Laurence CUVELIER, chef du service Administration, Associations, Partenariats.

M. Angelras :

L'engouement à l'ouverture du musée a été beaucoup plus important que toutes les prévisions.

Le musée est devenu un des fleurons de la ville, il faut aussi noter que les expositions proposées sont d'une très grande qualité.

La ville a très bel effort de promotion en accordant la gratuité » le 1^{er} dimanche de chaque mois.

M. Ferrier :

30% de gratuité est une chose formidable, et sur c'est 30% il y a 50 % de gratuité grâce au 1^{er} dimanche de chaque mois.

M. Escojido :

Je ne prendrais pas part au vote, ayant été pendant 6 mois directeur général de la SPL Culture et Patrimoine.

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

M. ANGELRAS soumet le rapport au vote les 2 rapports.

Avis sur le rapport : Favorable à la majorité.

Pour : 10

Contre : 0 ;

Abstention : 1(M. Escojido)

5. Bilan d'activité du service exploité en régie dotée de l'autonomie financière : Musée d'art contemporain du Carré d'Art

La synthèse du rapport est présentée par M. Jean Marc PREVOST. Directeur et conservateur en chef de Carré d'Art-Musée

Ce rapport n'appelle aucune autre question ou remarque de la part des membres de la Commission.

M. Angelras :

Le site du Carré d'art est remarquable et j'incite tout le monde à le visiter, c'est une belle vitrine culturelle

M. Prévost :

Le site est enrichi régulièrement, on peut consulter, voir toutes les collections avec des images et des fiches de présentation des œuvres.

M. Angelras :

Pouvez-vous nous indiquer l'estimation du capital des œuvres ?

M. Prévost :

Il est très difficile d'estimer la totalité au vu des cours qui changent régulièrement, la plus cher est estimée à 25 millions d'euros.

M. Angelras :

Le patrimoine détenu par le musée, seulement peu de Nîmois ont connaissance de sa valeur. Si la municipalité subventionne le musée, il faut noter que celui-ci s'ait constitué un patrimoine d'une rare valeur mis à disposition des nîmois.

M. Daval :

Les collections du Carrée d'art sont remarquables.

M. ANGELRAS soumet le rapport au vote le rapport.

Avis sur le rapport : Favorable à la majorité.

Pour : 11

Contre :

Abstention :

6. Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée.

Monsieur le Président remercie les membres de la Commission de leur participation et lève la séance à h..

**Le Président de la Commission Consultative
des Services Publics Locaux**

Bernard ANGELRAS



Annexe n°1 :

Synthèse des rapports présentés à la CCSPL le 16 novembre 2020

Annexe n°2 :

Interventions 2019 – Crématorium de Nîmes

INTERVENTIONS 2019 - CREMATORIUM DE NIMES

Four F1 III en garantie jusqu'au 21 août 2019
Filtration en garantie jusqu'au 6 mars 2020

Code	Libellé	PU HT	Qté	Prix total HT
DEP TEL	Dépannage téléphonique	116,70	2	233,40
S01 / 2019 - Fourniture Factivate				
UK7993	Factivate 20	52,56	36	1 892,16
FTR	Frais de transport	326,97	1	326,97
S08 / 2019 - Fourniture fûts				
FR308120	Fût métallique 220 litres	52,31	8	418,48
FTR	Frais de transport	161,49	1	161,49
S15 / 2019 - Visite de maintenance HSC				
UK8148E	Paire de chaînes broyage HSC	17,49	1	17,49
S19 / 2019 - Fourniture Factivate				
UK7993	Factivate 20	52,56	36	1 892,16
FTR	Frais de transport	309,75	1	309,75
S26 / 2019 - Visite de maintenance C 411				
CDM FOUR	Maintenance four	1 448,00	1	1 448,00
UK0171LP	Thermocouple 18" PC câble et prise	90,83	1	90,83
UK7047LP	Thermocouple 24" four câble et prise	92,84	2	185,68
UK8035G	Tube O2 seul L500	343,46	1	343,46
UK8035C	Ensemble écrou + pastille	101,83	1	101,83
UK8035D	Coupelle métallique	18,87	1	18,87
UK8035E	Joint torique sonde O2	25,50	1	25,50
UK3748A	Joint tube de convection Fuji	4,82	1	4,82
S26 / 2019 - Travaux de fumisterie C 411				
DEP FUM	Déplacement, hébergement, transport, évacuation	1 900,00	1	1 900,00
SOLE FDI	Sole	1 650,00	1	1 650,00
MC FDI	Mur central	1 650,00	1	1 650,00
SEUIL FDI	Seuil	620,00	1	620,00
S36 / 2019 - Dépannage HSC				
TS	Travail sur site	69,07	1,5	103,61
NIMES	Frais de déplacement	435,00	1	435,00
UK8148E	Paire de chaînes broyage HSC	17,49	1	17,49
S37 / 2019 - Fourniture pièce de rechange table brûler				
UK8411	Pédale frein pour table d'introduction	192,34	1	192,34
FTR	Frais de transport	7,79	1	7,79
S39 / 2019 - Fourniture Factivate + fûts				
UK7993	Factivate 20	52,56	36	1 892,16
FTR	Frais de transport	309,75	1	309,75
FR308120	Fût métallique 220 litres	52,31	4	209,24
FTR	Frais de transport	156,45	1	156,45
S45 / 2019 - Visite de maintenance HSC				
UK8148E	Paire de chaînes broyage HSC	17,49	1	17,49

13265

Rappel n° 1331

Rappel n° 1332

Rappel n° 1382

2061

5.15 2019 Dépannage parti C.III lors visite de maintenance F.G.I.D				
TS	Travail sur site	69,07	8,5	587,10
REPAS	Déjeuner	24,92	1	24,92
5.17 2019 Formation opérateurs suite à la visite de maintenance F.G.I.D				
TS	Travail sur site	69,07	11	759,77
UK0171LP	Thermocouple 18" PC câble et prise	90,83	1	90,83
5.16 2019 - Visite de maintenance F.P.III				
CDM FOUR	Maintenance four	1 448,00	1	1 448,00
UK7047LP	Thermocouple 24" four câble et prise	92,84	1	92,84
UK7664LP	Thermocouple PC1 câble et prise	159,39	1	159,39
UK8035G	Tube O2 seul L500	343,46	1	343,46
UK3748A	Joint tube de convection Fuji	4,82	1	4,82
UK8035C	Ensemble écrou + pastille	101,83	1	101,83
UK8035E	Joint torique sonde O2	25,50	1	25,50
MONTANT TOTAL				20 270,66

2060

1615
+
13297

Report
2067

1. SITE

Client : _____	N° de Rapport d'intervention : <u>20067</u>
Site : <u>Nîmes</u>	N° de dossier : _____
Type équipement : <u>FT3</u> Équipement n° : <u>1</u>	Date : <u>15 Novembre 2019</u>
Nombre de crémations année en cours : <u>2389</u>	Mise en service
	Montage
	Maint. Prév.
	Assistance
	Expertise
	Dépannage

2. MAIN-D'ŒUVRE ET DÉPLACEMENT

Date	13.11.19	14.11.19	15.11.19				
Heure arrivée matin		8'00	8'00				
Heure départ matin		12'50	12'00				
Heure arrivée après-midi		13'00					
Heure départ après-midi		18'00					
Temps de route aller							
Temps de voiture aller	2'00						
Km	220						
Nuit	1	1					

Heures notation décimale : 1,00 = 1h00 mn 1,25 = 1h15 mn 1,50 = 1h30 mn 1,75 = 1h45 mn

3. PIÈCES REMPLACÉES

Qté	Réf. article	Description	Stock			Demande Réappro.
			Central	Technicien	Client	
1	UC 7047 LP	thermocouple Four		✓		
1	UC 7664 LP	thermocouple PC sèche		✓		
1	UC 8035 G	Tube O ²		✓		
1	UC 3748 A	Joint tube		✓		
1	UC 8035 C	Ecrou Filtre ceramique		✓		
1	UC 8035 E	Joint torique		✓		


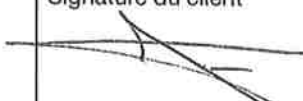
4. RAISON DE L'INTERVENTION : Entretien à froid

5. DESCRIPTION DES TRAVAUX : Ramonage four, change' pièces ci-dessus.
Démontage sole. Change' joints bas pate + trappe-grille.
Remis aimant pate. Nettoyage...
Essai Crémation OK.

6. CONCLUSION : Équipement fonctionnel Fonctionnel avec réserves Consigné - Sécurité

7. À SUIVRE par le client ou FT (à préciser) : _____

8. VALIDATION : Je suis satisfait du résultat de l'intervention

Nom du technicien <u>Jean-Claude Lozano</u>	Signature du technicien 	Nom du client <u>FRECHET</u>	Signature du client 	Resp. tech. FT
--	--	---------------------------------	--	----------------

L'accès de notre technicien à vos installations implique votre accord pour la facturation.

